

## DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

## Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie (RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre de l'Assemblée nationale :	DOMINIQUE ANGLADE
Circonscription :	SAINT-HENRI-SAINTE-ANNE

## DÉCLARATION AU COMMISSAIRE Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous : 1. Nom du donateur La Chambre de commerce du Montréal métropolitain 3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité Quatre billets pour la conférence de l'ex-première dame, Michelle Obama. 4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité Invitation faite à la vice-première ministre à assister à la conférence de Michelle Obama.

Signature du membre de l'Assemblée nationale	Date de la déclaration
(s) Dominique Anglade	2018-04-05